



## Journal l'Humanité

RUBRIQUE MÉDIAS

Article paru dans l'édition du 23 mai 2007.

---

### MÉDIAS TÉLÉ

## Le CSA et ses « Zalea »

Hier s'est tenue ce que l'on appelle au CSA une « plénière », c'est-à-dire une réunion pour discuter des dossiers en souffrance. Or, il en est un qui agite le PAF ou, en tout cas, ceux qui voudraient un jour y accéder : la TNT. Fin mars, près d'une trentaine de prétendants ont été auditionnés par les Sages, ces derniers devant attribuer quatre fréquences en Île-de-France.

Ces auditions auront été pour certains mouvementées, comme nous l'a relaté Richard Sovied, le président de la chaîne associative de l'est parisien Télé Bocal (lire notre édition du 2 avril). Du côté de Zalea TV aussi, le « grand oral » n'aura pas été de tout repos : « Ils se sont montrés on ne peut plus froid, nous explique le "patron" de Zalea, Michel Fizbin. Mais on commence à avoir l'habitude : c'est la troisième audition du genre auquel on a droit. Ils essayent toujours de nous coincer sur l'aspect financier mais avec plus de 3 000 promesses d'abonnements à cent euros chacun, on aura aucun mal à couvrir nos frais. Quant au contenu, ils peuvent juger sur pièce puisqu'on est diffusé sur Internet et sur Free. » La chaîne se sera pourtant fendue lundi d'une « lettre ouverte » aux « âmes fortes du CSA » qui commence ainsi : « Serait-il possible qu'à l'heure de l'ouverture, de la démocratie irréprochable et de la béatification républicaine du jeune résistant Guy Môquet, vous n'autorisiez aucune chaîne associative sur la TNT en Île-de-France ? »

« C'est du préventif », sourit Michel Fizbin. Mais pas seulement : la semaine dernière, en effet, d'après le Monde, le CSA aurait dressé une « short list » où l'on ne trouve aucune chaîne associative. N'auraient été retenus que les dossiers présentés par NRJ (LTF), Hersant-Lagardère-Caisse d'Épargne (Côté Seine), JLA (IDF1), BFM, Trace TV, Demain et Equidia. Au CSA, on dément formellement : « On vient à peine de commencer à examiner les dossiers. Et quand on parle des dossiers, on dit bien TOUS les dossiers. Il n'y a pas de « short list » ni de chaîne écartée a priori », nous a-t-on dit au sortir de la « plénière ». Et d'ajouter : « Il va falloir être patient. Il y a 28 candidats pour quatre fréquences. Or, l'enjeu n'est pas mince ! Une chaîne en Île-de-France, c'est presque une chaîne nationale. Il faudra donc examiner toutes les aspects. Financiers bien sûr, mais aussi éditoriaux. En sachant qu'on essaiera de respecter une certaine diversité entre les chaînes.. » Reste qu'en interne, d'autres sons de cloche se font entendre, certains rappelant que « Zalea n'est pas dans les petits papiers ». En tête, sa campagne d'abonnements sobrement intitulée : « Aidez-nous à piéger le CSA ». Richard Sovied, de Télé Bocal, lui, ne serait guère étonné de voir les chaînes associatives exclues : « On l'a vu lors de notre audition. Ce qu'ils font, au CSA, c'est une sélection par le fric. Le contenu, ils s'en fichent... » Michel Fizbin, en tout cas, tire la sonnette d'alarme : « Certes, on a mauvaise réputation. Pour eux, une chaîne citoyenne, c'est forcément des gauchistes. Toutefois, si notre candidature,

comme celle des autres, était rejetée, cela aboutirait à ce que la France soit un des rares pays à ne pas avoir donné d'autorisation à une chaîne associative. »

Et ce, alors que la chaîne a entamé un bras de fer avec la Mairie de Paris, son siège (la Maison des médias libres) étant menacé par un projet baptisé « les jardins d'Éole » : « Pour l'instant, on est en négociations, nous explique-t-on à Zalea. On sera peut-être relogé, le risque étant qu'ils aient entamé le dialogue pour avoir la paix. Mais, on ne devrait

pas bouger avant les municipales. » D'ailleurs, il n'y a pas que les associatives qui s'inquiètent : le groupe Mélody, candidat à l'attribution d'une fréquence en Île-de-France, a, elle aussi, interpellé le CSA.

Sébastien Homer

*Page imprimée sur <http://www.humanite.fr>  
© Journal l'Humanité*

Imprimer